

Bordeaux, le 16 novembre 2021

## CHSCT EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2021

Par tract le 24 septembre, nous annonçons le mal-être des agents de la cellule ECO-gestes (service COM/ambassadeurs du tri) ainsi que l'ambiance dégradée, réorganisation, changements successifs et arrêts maladies.

Pour rappel, les agents ont souhaité nous rencontrer mais un représentant d'une autre organisation syndicale n'a pas voulu que la CGT soit présente.

Mais voilà, vouloir s'approprier des dossiers sans véritable stratégie, sauf celle de vouloir briller, ne règle rien.

Les représentants CGT ont décidé d'accompagner jusqu'au bout ces agents qui ont besoin d'aide et cela, depuis des mois. Un droit d'alerte a donc été déposé auprès de l'Administration de la part de notre organisation syndicale pour qu'il y ait enfin une réaction. Il aura fallu tout de même insister auprès du secrétaire du CHSCT pour qu'une séance extraordinaire se tienne.

Nous avons relevé plusieurs points inquiétants :  
La pratique d'un management issu du privé n'est pas en adéquation dans notre collectivité ;  
Impossibilité d'assurer le suivi pérenne des actions de la psychologue du travail ;  
Que la souffrance au travail des agents a été analysée comme uniquement du fait du manque de communication. Un sentiment que leurs propos sont minorés et édulcorés pour éviter de faire des « vagues ».

Vous l'aurez compris, un dossier qui s'ajoute à d'autres mais pour lequel nous n'aurons de cesse d'accompagner les agents et dénoncer les pratiques douteuses persistantes.

Nous sommes d'autant plus surpris par certains, qui se prétendent défenseurs de la veuve et de l'orphelin, pour leur timidité dans ce dossier.

Nous en venons aussi au changement radical des missions pour lesquelles, les agents de collectes nous ont alerté. En effet, plus personne ne comprend les raisons de l'arrêt brutal du suivi des refus, etc...  
Un virage à 180 degrés pour ce service, un changement de métier, une non-reconnaissance du travail rendu, une perte de sens et de repères. Le nombre d'agents en

arrêts de travail en dit long (70% d'absentéisme). Là où d'autres aussi réfléchissent à quitter la collectivité au regard de toute cette démotivation !

Les fiches de postes sont floues et élaborées sans les équipes et mises en place à marche forcée en dehors de toute règle statutaire. Les horaires sont modifiés au bon gré et la vie familiale en pâtie. Les week-ends ne sont pas épargnés non plus !

Nous avons indiqué que la non-action à la DPGD a déjà frisé le drame et qu'il s'en est fallu d'un cheveu que cela soit irréversible. Mais nous constatons que le discours qui perdure concerne le plan déchet 2026 et de ses enjeux. Nous l'avons exprimé, ce service met en avant la prévention, mais pour avoir l'adhésion de toutes et tous, il faut qu'elle soit concentrée en premier lieu vers les agents !

Le Président, en annonçant que les commandes politiques ne doivent pas se faire au détriment de l'humain recadre tout simplement le contexte dans lequel les agents doivent travailler.

Le CHSCT doit s'inscrire dans une dynamique pour les agents et laisser de côté les diverses sensibilités mais nous regrettons que le secrétaire ne parle qu'en le nom de son syndicat. Cela confirme notre position en juillet dernier sur notre vote.

Mais nos actions paient : en séance, le Directeur Général Adjoint nous informe que des groupes de travail commenceront au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 sur l'accès unique aux Risques Psycho-Sociaux. Avec la simplification des procédures, des médiateurs verront le jour. Cela va par ailleurs dans le sens de la refonte de la gestion RH à la DPGD qui sera présentée au Comité Technique de décembre avec la mise en place d'une DRH.

Nous suivons de très près ce dossier mais nous savons que d'autres s'y joindront malheureusement. Nous devons combattre cette vision persistante de marche en avant forcée au détriment de la santé des agents et du service public. La CGT et ses représentants n'auront de cesse d'être à vos côtés. Cela sans compromis ni fausses promesses.  
Plus que des paroles, des actes !



Nos tracts

**SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE**

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : [cgt.cub@bordeaux-metropole.fr](mailto:cgt.cub@bordeaux-metropole.fr)

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>



**SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE**

Tél : **05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12**

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : [cgt.cub@bordeaux-metropole.fr](mailto:cgt.cub@bordeaux-metropole.fr)

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>